

DOSSIER DE CANDIDATURE

APPEL À PARTICIPATION
FESTIVAL CITE DES AVENTURIERS
20 et 21 mars 2021

À retourner avant le 1^{er} décembre 2020

Partie réservée à Universcience (Cité des sciences et de l'industrie)	
Date de réception du dossier :	
Nom du projet :	
Nom de l'organisme :	

0 – Présentation de l'appel à participation

Le contexte :

Depuis deux ans, la Cité des sciences et de l'industrie à Paris 19^e organise le Festival *La Cité des aventuriers*. 7000 visiteurs en 2018 et 10 000 en 2019 se sont alors déplacés pour découvrir le monde de l'aventure.

Explorateurs et aventuriers ont raconté leurs expériences et leurs projets en exposant « en l'état » leurs équipements et leurs matériels...au sein même des expositions de la Cité.

Deux jours de découvertes insolites avec des hommes et des femmes qui parcourent la planète et aident à mieux la connaître. Des présentations de projets et expériences, des projections de film, un parcours « aventures », un espace « rencontres » et une librairie ont composé ces deux premières éditions.

Pour vous rendre compte de l'esprit du festival, vous pouvez consulter les sites internet :

<http://www.cite-sciences.fr/fr/ressources/evenements-passes/la-cite-des-aventuriers-2018>

<http://www.cite-sciences.fr/fr/ressources/evenements-passes/la-cite-des-aventuriers-2019>

Compte-tenu du contexte actuel lié au coronavirus, la troisième édition du festival a été décalée et aura lieu les **20 et 21 mars 2021**. Elle conserve les mêmes principes qui ont fait le succès des éditions précédentes, auxquels s'ajoute évidemment **un cadre spécifique lié aux gestes barrières et au confinement**. **Il s'agira d'une part, de mettre en place des offres et une scénographie respectant une bonne distanciation avec le public ; et d'autre part, d'imaginer et prévoir des offres virtuelles permettant à l'événement d'avoir lieu même si la Cité des sciences et de l'industrie est contrainte de restée fermée.**

Objectif de l'appel à participation :

L'appel à participation a pour objectif de repérer et de sélectionner une trentaine de projets d'aventure, d'exploration ou d'expédition susceptibles d'être présentés et exposés au grand public, dans la Cité, durant toute la durée du festival.

Date de clôture de l'appel :

1^{er} décembre 2020.

Le dossier est à retourner avant le 1^{er} décembre 2020 à l'adresse suivante :
pauline.latil@universcience.fr

Date d'annonce des projets retenus :

15 janvier 2021.

Date de présentation au public des projets/expériences retenus :

20 et 21 mars 2021.

Obligations des candidats :

Le projet devra pouvoir être présenté selon l'une ou plusieurs des formes suivantes :

- présentation dans un stand avec mise en valeur des équipements et des matériels utilisés ou prévus dans le projet ;
- intervention 100% virtuelle ;
- projection de films de type très courts métrages (- de 4 min) ou courts métrages (- de 30 min) ;
- intervention en conférences / rencontres de courte durée (- de 30 min) ;
- exposition de photographies ;
- édition papier (livres, peintures, carnets de voyages...).

Critères de sélection :

- Conformité du dossier de candidature
- Capacité à être exposé, présenté au public
- Originalité

Comité de sélection :

- Équipe projet « Cité des aventuriers » de la Cité des sciences et de l'industrie.

Contact :

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez envoyer un message à : pauline.latil@universcience.fr

1 - Informations sur l'organisme qui présente le projet

Nom de l'organisme:

Statut (structure juridique) :

Entreprise

Association

Auto-entrepreneur

- Autres (précisez)

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

N° de SIRET/SIREN :

Lien vers un site web /page facebook... :

2 - Informations sur la personne en charge du projet au sein de l'organisme

Nom :

Prénom :

Fonction :

Courriel :

Téléphone :

3 - Informations sur le projet présenté

Nom du projet :

Thématique concernée :

Mots clefs :

Description synthétique du projet (500 caractères)

Forme de présentation au public (cocher un ou plusieurs choix) :

Stand animé avec présentation d'équipements, matériels...

Intervention virtuelle

Projections de films : court métrage (< 30 minutes) ou très court métrage (< 4 minutes)

Conférences, rencontres

Photographies

Edition papier (livres, magazines, peintures, carnets de route...)

Autres (précisez) :

Il s'agit de propositions, le comité de sélection choisira la(les) forme(s) la(les) plus adaptée(s) pour la programmation.

4 - Budget prévisionnel des frais associés à la présentation du projet

Les frais de transports (personnes et matériels) et d'hébergement pourront être pris en charge sur présentation de justificatifs.

Les droits de projection des films, droits d'auteurs ou droits de reproduction pourront être pris en charge sur présentation de justificatifs.

N.B. : En cas de prise en charge financière, les candidats devront pouvoir justifier d'un statut juridique (association, auto-entrepreneur, entreprise) ou être affiliés à une structure leur permettant de recevoir un versement financier de la part d'un établissement public.

Rubriques	En euros HT	En euros TTC
Frais de transports du matériel et des équipements		
Frais de transports des personnes		
Frais d'hébergement des personnes		
Droits de projection		
Droits à l'image		

5 – Partenariat (média, logistiques, équipements...)

Votre projet fait-il appel à des partenaires ? : oui non

Si oui,

Qui sont-ils ? :

Quels sont leur rôle et leur participation dans le projet ? :

Le dossier est à retourner avant le 1^{er} décembre 2020 par courriel à l'adresse suivante :

pauline.latil@universcience.fr

Documents à fournir :

- Le dossier de candidature complété
- Budget prévisionnel détaillé des frais associés à la présentation (sous format PDF)
- Documents administratifs :
 - Pour les entreprises : extrait de Kbis + N° TVA intracommunautaire + RIB (sous format pdf)
 - Pour les associations : Copie des statuts signés + Copie déclaration au journal officiel + RIB (sous format pdf)
 - Pour auto-entrepreneurs : Document prouvant l'enregistrement auto-entrepreneur + N° URSSAF + RIB (sous format pdf)
 - Pour les structures domiciliées à l'étranger : Etude au cas par cas.
- Une photo (libre de droits) au format jpeg hd et/ou un extrait vidéo au format mpeg 4 représentatif de votre projet et utilisable dans nos outils de communication.

N.B. : tout autre document complémentaire permettant de présenter au mieux le projet pourra être envoyé à l'adresse : pauline.latil@universcience.fr dans la limite de 25 Mo par envoi.